



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITION FEMININES

Réunion du 18 Avril 2019

Présents : Messieurs SUBTIL – AGASSE – THEVENIN

Absentes : Mesdames C. CORNUS – K. VALCKE – M. KUBIAK

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.

ACCESSION en REGIONAL 1

Après avoir pris connaissance du bon déroulement des journées, la Commission autorise le report de la rencontre à la demande des clubs.

Par conséquent, la Commission fixe la rencontre :

- Du 21.04.19 → TMFC / DRUELLE le 05.05.19 à 15h

La Commission se réserve la possibilité de modifier cette programmation en cas de nécessité.

MONDIALITO U15 et U18

Les finales du MONDIALITO U18 et U15 FEMININES se dérouleront Dimanche 19 Mai sur les installations sportives du C.R.F à Castelmaurou

11h30 : matchs pour la 3^e et 4^e place

- ⇒ U15 : ALBI PTT / LUZENAC AP - HAF
- ⇒ U18 : ENT. BRIATEXTE LAVAUUR / TOULOUSE 2

Finales

- ⇒ U15 : à 13H - TOULOUSE FC / NIMES METROPOLE FEM.
- ⇒ U18 : à 15H - RODEZ AV. 2 / BLAGNAC FC 1

Arbitrage :

- ⇒ 3^e et 4^e place: 1 arbitre sera désigné par la CRA pour chaque rencontre
- ⇒ Finales : 3 arbitres seront désignés par la CRA pour chaque rencontre

Les frais seront à la charge de la Ligue

AMENDES DIVERSES

Annexe 5 – Dispositions Financières – Amendes Diverses

La ou les présente(s) décision(s) ci-dessous est (ou sont) susceptible(s) d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

FORFAIT

U15 R2

Suite mail du club de MONTAUBAN FC TG (514451) reçu le 06.04.19, l'équipe U15 Féminine déclare FORFAIT pour la rencontre du 06.04.19 US TARBES P.F / MONTAUBAN FC TG

La Commission entérine le 1er forfait de MONTAUBAN FC.TG

⇒ **MONTAUBAN FC TG (514451)** amende 30 €

Le secrétaire de séance
Jean Louis AGASSE

Le Président de Séance
Didier SUBTIL